

Dépêche AEF : Canopé : Jean-Marie Panazol quitte ses fonctions, le poste de directeur général vacant au 8 février

4-5 minutes

Jean-Marie Panazol quittera son poste de directeur général du réseau Canopé le 8 février 2020, un ans avant le terme de son mandat de trois ans qui avait pris effet le 15 janvier 2018 ([lire sur AEF info](#)). Un [avis de vacance d'emploi](#) a été publié au Journal officiel du 11 janvier 2020. Cette décision intervient dans un contexte social tendu, le ministère souhaitant "recentrer les missions" de l'opérateur sur la formation continue des enseignants et les représentations des personnels dénonçant une "restructuration brutale" et un "démantèlement" du réseau ([lire sur AEF info](#)).



Jean-Marie Panazol, directeur général du réseau Canopé

Selon [l'avis publié au JO](#), Canopé "est appelé à renforcer très

significativement son positionnement sur le champ de la formation continue des enseignants, notamment en matière des usages pédagogiques du numérique éducatif, dans le cadre de la politique de formation continue menée par les rectorats en cohérence avec les orientations du schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale". Le prochain directeur général devra élaborer une "stratégie" en réponse à cette "évolution", et qui "devra être déclinée en stratégie dans le prochain COP".

Après le dernier conseil d'administration du 18 décembre dernier, au cours duquel les échanges ont été "tendus" selon des sources syndicales, le Dgesco Édouard Geffray indiquait à AEF info qu'a été présentée la nouvelle orientation voulue par le ministère. Canopé aurait ainsi vocation à devenir "l'opérateur de formation continue en ligne", via M@gistere notamment ([lire sur AEF info](#)), ainsi qu'un "outil de valorisation des ressources pédagogiques créées par les enseignants".

L'intersyndicale FSU, CGT, CFDT, Unsa et SNPTES dénonce une absence de concertation avec les personnels, un flou dans les modalités et le calendrier de mise en œuvre du nouveau projet ou encore une "vision incomplète des métiers et de l'organisation de Canopé". L'opérateur doit gérer cette année un budget d'environ 87 M€ inscrits au PLF 2020 pour plus de 90,2 M€ l'année dernière, et une baisse de 47 ETPT pour passer de 1 425 à 1 378.

Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative.

Contacté par AEF info lundi matin, le MEN n'a pas encore donné suite.

Dépêche n° 619734